

Corbreuse

Bulletin Municipal d'Information - Avril 2021 - n° 206



web

*ESSONNE VERTE - ESSONNE PROPRE
A CORBREUSE*



www.mairie-corbreuse.fr



Dans vos agendas...

Dimanche 9 mai :

Marché traditionnel, place Garlande
de 9h à 13h

Dimanche 13 juin :

Marché traditionnel, place Garlande
de 9h à 13h

Dimanche 20 juin :

Premier tour des élections
départementales et régionales

Dimanche 27 juin :

Second tour des élections
départementales et régionales

SOMMAIRE

CORBREUSE AU JOUR LE JOUR

Nettoyage de l'église	p 4
Pompes à manivelle.....	p 4
Essonne Verte - Essonne propre	p 5

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

Rappel - Inscription rentrée scolaire	p 6
Recensement militaire	p 6
Bienvenue à Sébastien, employé municipal	p 6
La bibliothèque de Corbreuse se met au numérique	p 7
Elections départementales et régionales	p 7
Centre Communal d'Action Sociale	p 8
Pose de 6 nichoirs dans Corbreuse	p 9
Tennis Club de Corbreuse.....	p 10
Budget communal 2021	p 11

LE CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu du 26 mars 2021	p 12
------------------------------------	------

CORBREUSE PRATIQUE

Urbanisme	p 16
Etat civil	p 16
Remerciements	p 16
Vie de la paroisse	p 16
Infos pratiques.....	P 17

La Mairie en pratique :

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI de 15h00 à 18h00

MERCREDI de 9h00 à 12h00

VENDREDI de 15h00 à 18h00

SAMEDI de 9h00 à 12h00

COMMUNICATION :

Téléphone : 01.64.59.40.63

Courrier électronique : mairie@corbreuse.fr

Site internet : www.mairie-corbreuse.fr (rubrique contacts)

Facebook : www.facebook.com/corbreuse/

DEMANDE DE RENDEZ-VOUS :

Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints, vous pouvez demander un rendez-vous au secrétariat de la Mairie.

édito

José CORREIA, Maire



Chères Corbreusoises, Chers Corbreusois,

Il semblerait que nous approchions du bout du tunnel. Grâce à nos efforts, et à l'élan vaccinal qui s'intensifie, l'état des restrictions va commencer à se desserrer. Nos vies suspendues depuis maintenant plus d'une année vont progressivement retrouver un rythme normal, qui va se traduire pour notre village par la reprogrammation des festivités, spectacles, concerts, pièces de théâtre et autres rendez-vous qui font tout son dynamisme. Tous ces moments festifs qui nous ont cruellement manqués et qui ont mis à mal beaucoup d'entrepreneurs liés à l'événementiel (artistes, traiteurs, etc.)

Le travail municipal se poursuit, grâce à l'investissement de toute l'équipe municipale, au travers des diverses commissions qui œuvrent souvent dans l'ombre, mais, néanmoins, permettent l'élaboration puis l'aboutissement de l'ensemble des projets qui vous sont proposés.

Je tiens d'autant plus à les remercier dans ces quelques lignes, que je ne peux, actuellement, les convier aux différents moments officiels tels que les commémorations du 25 avril dernier et du 8 mai prochain, contraintes, par cette crise sanitaire, à une représentation réduite des élus.

Des travaux de voirie, de réfection de la chaussée et la création de trottoirs ont démarré dans la rue des Montceaux et se poursuivront sur les axes les plus empruntés et les plus endommagés tels que la rue de l'Orme Creux et la rue d'Etampes.

Un grand ménage de printemps a permis à l'église de retrouver toute sa splendeur, ainsi qu'une belle mise en valeur de nos deux pompes historiques, dans la rue de l'Orme Creux.

Du côté de la nature et de son respect, des nichoirs ont été installés à des endroits stratégiques et la journée consacrée à l'opération « Essonne verte, Essonne propre » a rassemblé les enfants de l'école élémentaire encadrés par l'ensemble du corps enseignant et de quelques villageois. Merci à tous pour cette belle démonstration de civisme et de votre conscience écologique.

Dans nos projets qui verront le jour très prochainement, grâce à la participation du Conseil Municipal Enfants, je citerai la mise en place de nouveaux jeux pour les enfants dans le parc près du foyer.

Grâce à votre mobilisation au travers de vos votes, nous avons été lauréats et nos deux projets de plantation d'arbres fruitiers et de mise à disposition de composteurs pour les corbreusois ont été retenus par la Région Ile de France qui subventionnera en partie leur mise en œuvre par nos services techniques.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue à notre nouveau collaborateur, Monsieur Sébastien Rigaud qui secondera Monsieur Haudebourg.

Comme vous pouvez le constater, les projets avancent et nous motivent toujours plus. Ces ambitions pour le bien commun nous obligent à une gestion rigoureuse du budget de fonctionnement de la commune afin de dégager des fonds pour les investissements à moyen et long terme complétés par nos diverses demandes de subventions au Département, à la Région et à la préfecture, entre autres.

Le conseil municipal a validé le budget de 2020 et voté celui de 2021 à l'unanimité dont vous pourrez retrouver la synthèse sur le site internet de la mairie et dans ce bulletin.

Je voudrais vous rappeler que cette année 2021 est une année électorale, et que nous sommes appelés aux urnes pour renouveler les membres du Conseil Départemental et du Conseil Régional. Je vous encourage donc vivement à vous déplacer en nombre dans les bureaux de vote les 20 et 27 juin prochains pour rester acteurs de ces politiques locales si importantes pour notre quotidien.

Je terminerai par notre marché mensuel. Quelle joie de constater son succès chaque mois renouvelé, tant du côté des commerçants (à ce jour plus de 27 artisans nous ont fait confiance et répondu présents), que des nombreux visiteurs en quête de beaux et bons produits.

Prenez bien soin de vous et de vos proches, continuez à être vigilants et à respecter les consignes sanitaires afin que nous puissions nous retrouver très prochainement au sortir de cette crise.

Bien à vous.

Votre maire,
José CORREIA

CORBREUSE Communication Avril 2021

Directeur de publication : José CORREIA, Maire

Service communication : Sonia RAFFUGEAU

Comité de lecture : Christophe BARRAULT, François DUCEPT, Sébastien MAEDER, Catherine RIGO, Damien PERRUFEL

Tél : 01 64 59 40 63 / mairie@corbreuse.fr



Conception, réalisation et diffusion : Mairie de Corbreuse. Imprimé par nos soins avec un matériel écoresponsable

NETTOYAGE DE L'EGLISE

La poussière n'épargne pas nos églises. Parfois un grand ménage de printemps s'impose, c'est chose faite cette année dans notre église de CORBREUSE. Bancs, portail, mobilier, statues, retable, vitraux, carrelage, voûtes grâce à un échafaudage, etc... enfin tout a été aspiré, brossé, ciré par la société ASTIC.

Mesdames les araignées si vous souhaitez revenir attendez un peu....

Madeleine MAZIERE et la commission patrimoine



POMPES À MANIVELLE

En 1888, installation de 4 pompes à manivelle à l'emplacement des 4 puits communaux (une rue d'Etampes qui s'est effondrée, une rue des Montceaux, une place de l'église qui a été remplacée pendant un temps par un manège à cheval et la dernière rue de l'Orme Creux).

Avant l'arrivée de l'eau courante dans chaque foyer, les habitants s'approvisionnaient aux puits. Avant 1888, il y avait quatre puits d'une profondeur de 35 m, prenant tous l'eau sur une même nappe, d'où des problèmes pour alimenter tout le village surtout l'été. Ces puits qui seront remplacés en 1888 par des pompes à manivelles dont plusieurs sortent des ateliers Gustave LECONTE de CHARTRES.

Elles donnaient de bons résultats tant au point de vue du rendement que de leur commodité. Chaque pompe coûtait 1100 F. Quelques temps plus tard un propulseur simple système DAROZE sera rajouté.

La commission Environnement a souhaité leur redonner un "coup d'éclat".



Mardi 4 mai, l'école élémentaire les blés en herbe a participé à l'action menée par le département, la directrice Madame HIGUINER et son équipe enseignante ont été accompagnées de parents d'élèves, de Monsieur SARRAZIN 1^{er} adjoint en charge du développement durable et de Madame LEVASSEUR adjointe au scolaire. Toutes les classes ont pris des chemins différents pour arpenter les rues de notre village afin de ramasser les déchets divers et variés, les photos prises ce jour parlent d'elles-mêmes. Un sac quasi complet des mégots de cigarettes, sans parler des déjections canines que nous n'avons pas ramassées. Rue Saint-Roch une enfant me demande : « comment se fait-il qu'il y ait autant de crottes de chien à cet endroit », un autre répond et bien c'est simple les gens sortent leur chien mais ne ramassent pas !!!!!

Pascale LEVASSEUR



RAPPEL - INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2021

Les parents des enfants nés en 2018 sont invités à se rendre en Mairie afin de remplir un dossier d'inscription pour la rentrée de septembre 2021 à l'école maternelle. Les documents à fournir sont :

- Le livret de famille ;
- Un justificatif de domicile ;
- Le carnet de santé (vaccination DT Polio).



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et les jeunes hommes nés en Avril, Mai et Juin 2005 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 30 juin 2021.

Se munir du livret de famille et de la Carte Nationale d'Identité.

Le recensement permet l'**inscription d'office** du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Une fois ce recensement effectué en Mairie, vous pourrez vous inscrire sur le site MAJDC.fr
ATTENTION ne pas s'inscrire trop tôt, voici le calendrier à respecter :

Si vous vous êtes fait recensés en Mairie en

- janvier, février et mars :

Inscription sur MAJDC.fr à partir de début JUILLET

- avril, mai et juin :

Inscription sur MAJDC.fr à partir de début SEPTEMBRE

- juillet, août et septembre :

Inscription sur MAJDC.fr à partir de début DECEMBRE

- octobre, novembre et décembre :

Inscription sur MAJDC.fr à partir de début MARS de l'année suivante



BIENVENUE À SÉBASTIEN, NOUVEL EMPLOYÉ MUNICIPAL

L'équipe municipale souhaite la bienvenue à Sébastien RIGAUD, nouvel adjoint au responsable des services techniques de Corbreuse.

Sébastien a une expérience professionnelle de 25 ans dans le domaine des espaces verts et du service bâtiment d'une collectivité de l'Essonne.

Investi dans sa commune proche de Corbreuse comme conseiller municipal, il est également ancien joueur semi-pro du club de Rugby de Massy.



La bibliothèque de Corbreuse vient de rejoindre le dispositif de prêt numérique de la bibliothèque de l'Essonne (MDE) qui nous a prodigué une formation à Evry et offert deux liseuses. Ces liseuses peuvent désormais être prêtées à nos lecteurs après avoir été chargées d'un livre numérique choisi dans le catalogue de la MDE.

Il est maintenant possible de venir nous voir pour ouvrir un compte utilisateur de la bibliothèque numérique, ceci est gratuit si vous êtes déjà membre de la bibliothèque ou si vous avez la carte ACS de l'année. Sinon, la carte peut être vendue sur place. Après cela, si vous avez déjà une tablette ou un ordinateur, vous pourrez télécharger les livres depuis chez vous, si vous n'êtes pas équipé, nous pourrions vous prêter une de nos liseuses.



Si vous avez une tablette ou une liseuse mais pas internet, nous pourrions charger votre appareil depuis la bibliothèque grâce à la connexion installée dans nos locaux par la mairie.

Pour tout renseignement: 07 67 91 73 53

La bibliothèque reste ouverte et s'adapte au couvre-feu et au confinement :

Mardi de 17h00 à 18h50

Mercredi de 10h00 à 12h00

Vendredi de 18h00 à 18h50

Samedi de 10h00 à 11h00

Pendant les vacances scolaires, ouverture uniquement les samedis

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Pour pouvoir voter aux élections départementales et régionales qui auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021, vous avez jusqu'au vendredi 14 mai pour vous inscrire.

Pour vérifier votre situation électorale : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales

- en ligne : www.service-public.fr/compte/se-connecter

- en mairie : copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile

Procuration

Le vote par procuration permet à un électeur (le mandant) de confier l'expression de son vote à un autre électeur (le mandataire).

Le mandant et le mandataire doivent être inscrits sur la liste électorale de la même commune.

Vous pouvez désormais établir votre procuration à partir du site www.maprocuration.gouv.fr

Comment ça marche ?



1

Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité



2

Rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité



3

Vous êtes informé par courriel dès que votre mairie a validé votre procuration

Qu'est-ce que le CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (**CCAS**) est un Etablissement Public Communal (EPC), intégré au sein de la Mairie mais indépendant.

Il représente une personnalité morale de Droit Public ; distincte de celle de la Commune.

Il dispose ainsi d'une autonomie administrative et financière.

Il intervient à l'échelon local et sa compétence s'exerce sur le seul territoire de la commune.

Promoteur de l'action sociale locale, le **CCAS** participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (1), gère l'attribution de l'aide extra-légale (2) facultative et anime des actions de prévention sociale.

L'administration du **CCAS** est assurée par un conseil d'administration présidé par le maire et composé, pour moitié, d'élus de la commune et, pour moitié, de personnes nommées pour leurs compétences. Il est néanmoins fréquent que plusieurs communes créent un établissement public intercommunal dédié aux actions sociales. On parle alors de **Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)**, y sont alors transférées les compétences : Aide sociale/SAAD (3) / Transport/Portage de repas.

A qui s'adresse le CCAS ?

Le **CCAS** s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées (jeunes, personnes âgées, personnes handicapées ou en difficulté, etc...)

Quel est le rôle du CCAS ?

Le **CCAS** mène une action générale de prévention et de développement social.

Promoteur de l'action sociale locale, le **CCAS** a plusieurs missions, parmi lesquelles :

Fournir aux familles des informations pour les orienter au mieux vers les différentes aides et subventions existantes (aide sociale à l'hébergement, allocation personnalisée d'autonomie, aides au maintien à domicile, aides aux logements, etc.)

Créer différentes structures d'aide sociale : maison médicale.

Participer à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, en œuvrant de concert avec les autres institutions menant des actions de développement social.

Soutenir dans l'urgence les administrés.

Quand contacter le CCAS ?

Pour toute difficultés sociales et/ou personnelles que vous rencontrez, et pour lesquelles vous ne savez pas à qui vous adresser ou vous vous trouvez seul (seule), contacter le **CCAS**.

Vous serez accueillis en toute discrétion et vos demandes seront traitées avec la confidentialité requise et par un nombre de personnes restreint.

Vous êtes en difficulté, vous êtes confronté à un problème de la vie, le **CCAS** est là pour vous aider !

Numéros utiles :

Pour l'aide à domicile : l'ADMR au 01 64 59 71 66

Pour l'aide à la toilette et les soins infirmiers : le CIAS au 01 60 81 17 90

Lexique :

(1) Les prestations d'**aide sociale légale** sont des **aides** destinées à compenser certains déséquilibres financiers dus à la maladie, à la vieillesse ou aux handicaps des personnes qui ne peuvent ainsi être aidées par d'autres moyens.

(2) Les aides extralégales des mairies sont des aides financières ou en nature. Voici des exemples d'aides extralégales :

- Une aide financière pour faire face à des frais exceptionnels,
- Une aide financière pour payer une facture d'électricité,

Ces aides sont attribuées au cas par cas, en fonction des situations individuelles et des difficultés sociales des personnes.

(3) Service d'aide et d'accompagnement à domicile.

La protection des oiseaux de 1820 à nos jours...

La campagne silencieuse

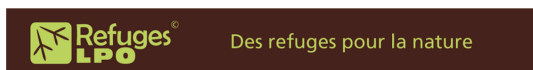
Depuis le début du XIXe siècle, on s'alarme des conséquences de la raréfaction et de la disparition des oiseaux : que seraient la campagne et les bois sans le chant des oiseaux ? Pourrait-on encore seulement cultiver la terre ? L'humanité ne risquerait-elle pas de disparaître à son tour ? On cherche des coupables et le monde paysan est souvent montré du doigt : on souhaite interdire l'emploi des pièges utilisés dans les chasses traditionnelles et on veut envoyer les enfants des campagnes à l'école pour y apprendre le respect des animaux comme de la loi.

Ce mouvement d'inquiétude autour des oiseaux révèle une transformation bien plus globale des campagnes, résultant de l'évolution des techniques agricoles, mais aussi de l'industrialisation et de l'urbanisation. Très populaires, les sociétés de protection rassemblent des centaines de milliers de partisans à travers le monde dès la fin du XIXe siècle. Les questions soulevées par l'histoire de la protection des oiseaux – place de la chasse ou usage des pesticides comme le DDT – sont intimement liées au monde rural, mais plus encore, elles nous renseignent sur notre relation à la nature, sur la place de la morale ou sur le rôle de la régulation sociale.

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

La LPO a été créée en 1912 pour mettre un terme au massacre du macareux moine en Bretagne, oiseau marin devenu, depuis, son symbole. Elle a été reconnue d'utilité publique en 1986. Elle est dirigée par Yves Verilhac et présidée par Allain Bougrain Dubourg.

Forte d'un siècle d'engagement avec plus de **57 000 adhérents**, **8 000 bénévoles actifs**, **400 salariés sur le territoire national** et d'un réseau d'associations locales actives dans **83 départements**, la LPO est aujourd'hui la première association de protection de la nature en France.



La protection des espèces

La LPO met en œuvre des plans nationaux de restauration d'oiseaux parmi les plus menacés de France, coordonne des programmes européens de sauvegarde d'espèces et gère la réintroduction d'oiseaux menacés.

Dans cette démarche en collaboration avec la LPO, la municipalité a installé 6 nichours dans la commune.

- 2 pour les chauves-souris (1 à la Grenouillère, 1 à la mare du trou des Saules)



- 2 nichours pour les martinets (1 place de Garlande et 1 à l'Arsenal)



- 2 nichoirs pour les hirondelles (1 nichoir place de Garlande/1 nichoir à l'entrée du clos de l'Abside)



Soyons acteurs de la préservation de la biodiversité

En installant ces nichoirs, offert par le département de l'Essonne lors de la remise du trophée "fleur verte" en 2019, votre commune participe activement à la préservation des espèces.

Agir pour la BIODIVERSITE, c'est agir pour l'homme et les générations futures. Avec cette action, la municipalité apporte sa contribution.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

TENNIS CLUB DE CORBREUSE

Le beau temps étant de retour, le Tennis Club de Corbreuse a organisé un stage gratuit pour les enfants pendant la semaine de vacances scolaires de février. L'occasion pour eux de rejouer au tennis et de retrouver leurs camarades après une longue période d'interruption sanitaire. Quel plaisir de revoir les cours occupés et ensoleillés ! Et vu le sourire sur le visage des enfants et des 3 encadrants, le plaisir était partagé !

Un tournoi interclub est également actuellement en cours, où des licenciés des clubs de Corbreuse, Dourdan, Roinville, St Arnoult et le Val St Germain peuvent s'affronter. Plus d'une centaine de matchs a déjà eu lieu à ce jour !

Enfin, depuis mi-mars, l'enseignement du tennis pour les enfants et les adultes a repris. Petit rappel, la pratique du tennis étant autorisée sur les courts extérieurs, n'hésitez pas à venir profiter du retour du soleil pour vous aérer et vous défouler en tapant dans la balle !

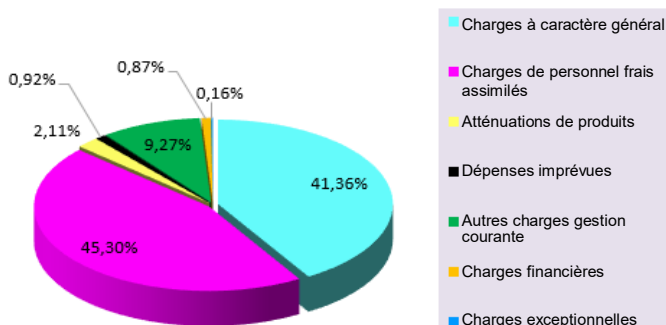
Le CODIR du TENNIS CLUB DE CORBREUSE



BUDGET COMMUNAL FONCTIONNEMENT- CHARGES

Libellé	Montant	%
Charges à caractère général	548 030,00	41,36%
Charges de personnel frais assimilés	600 200,00	45,30%
Atténuations de produits	28 000,00	2,11%
Dépenses imprévues	12 212,99	0,92%
Autres charges gestion courante	122 875,00	9,27%
Charges financières	11 500,00	0,87%
Charges exceptionnelles	2 100,00	0,16%
TOTAL	1 324 917,99	100,00%

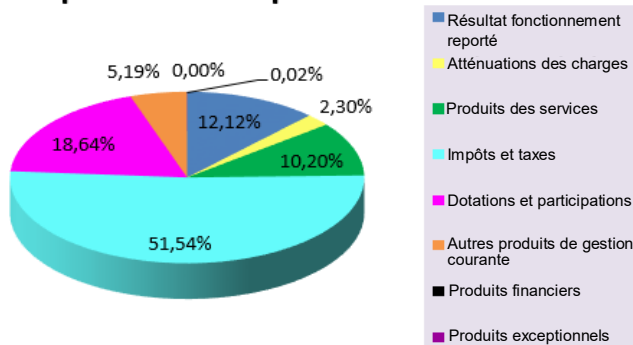
Répartition des charges



BUDGET COMMUNAL FONCTIONNEMENT - PRODUITS

Libellé	Montant	%
Résultat fonctionnement reporté	160 644,89	12,12%
Atténuations des charges	30 500,00	2,30%
Produits des services	135 110,10	10,20%
Impôts et taxes	682 824,00	51,54%
Dotations et participations	246 939,00	18,64%
Autres produits de gestion courante	68 700,00	5,19%
Produits financiers	0,00	0,00%
Produits exceptionnels	200,00	0,02%
TOTAL	1 324 917,99	100,00%

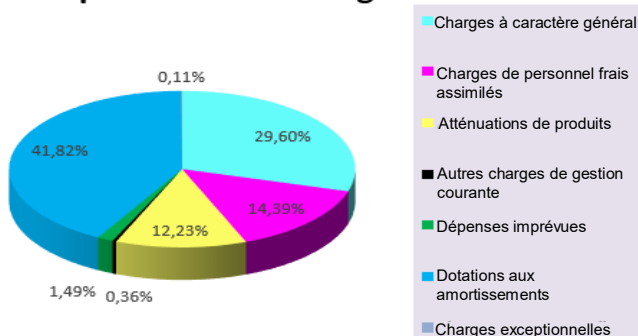
Répartition des produits



BUDGET REGIE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF EXPLOITATION - CHARGES

Libellé	Montant	%
Charges à caractère général	41 141,00	29,60%
Charges de personnel et frais assimilés	20 000,00	14,39%
Atténuations des produits	17 000,00	12,23%
Autres charges de gestion courante	500,00	0,36%
Dépenses imprévues	2 073,69	1,49%
Dotations aux amortissements	58 135,00	41,82%
Charges exceptionnelles	150,00	0,11%
TOTAL	138 999,69	100,00%

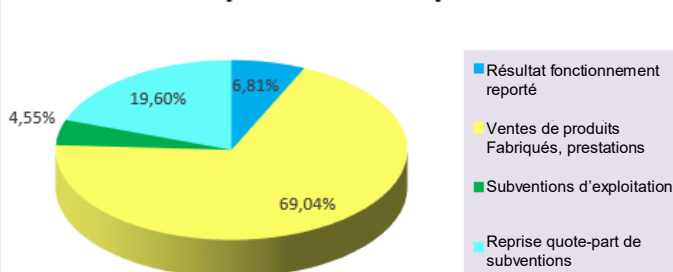
Répartition des charges



BUDGET REGIE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF EXPLOITATION - PRODUITS

Libellé	Montant	%
Résultat fonctionnement reporté	9 464,69	6,81%
Ventes de produits fabriqués, prestations	95 965,00	69,04%
Subventions d'exploitation	6 330,00	4,55%
Reprise quote-part de subventions	27 240,00	19,60%
TOTAL	138 999,69	100,00%

Répartition des produits



COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mars 2021

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au foyer « l'Unisson » sous la présidence de Monsieur José CORREIA, Maire.

Présents :

M. José CORREIA, M. Fabrice SARRAZIN, Mme Madeleine MAZIERE, M. Christophe BARRAULT, Mme Pascale LEVASSEUR, Mme Anne-Marie CHARBONNIER, M. François DUCEPT, Mme Dominique DALLOZ, M. Stéphane THENAULT, Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Catherine RIGO, Mme Magali BUSSON-SAISON, M. Sébastien MAEDER, M. Alexandre HERBINIERE, M. Damien PERRUFEL, Mme Lucie GEORGELIN, M. Sylvain BUANNIC.

Absents excusés : Mme Véra LOPES DOS SANTOS, pouvoir à M. Sébastien MAEDER
M. Nicolas MEYER, pouvoir à Mme Pascale LEVASSEUR

Monsieur Stéphane THENAULT est élu secrétaire.

LE CONSEIL :

Comme l'autorise le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2121-18,
Vu la loi sur l'état d'urgence,

Monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal que la séance se déroule à huis clos en raison de la crise sanitaire de la COVID 19,

Monsieur le Maire soumet le huis clos au vote.

Le Conseil Municipal décide par 19 voix POUR qu'il se réunit à huis clos.

◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que dans le cadre de sa délégation au maire, il a signé :

- Une décision pour solliciter de Monsieur le Préfet une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021 pour les travaux d'éclairage extérieur et de rénovation de charpente de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption de CORBREUSE pour un montant de travaux de 58 986,24 € TTC et un taux de subvention de 50 %.

◆ **Approuve** le compte de gestion 2020 du Budget Général du Receveur Municipal qui est en parfaite concordance avec le Compte Administratif de Monsieur le Maire.

19 voix POUR

◆ **Approuve** le compte de gestion 2020 du Budget Assainissement du Receveur Municipal qui est en parfaite concordance avec le Compte Administratif de Monsieur le Maire.

19 voix POUR

Monsieur José CORRELA, maire, ayant quitté la salle de réunion, le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Madeleine MAZIERE,

◆ **Approuve** le Compte Administratif 2020 du Budget Général qui se solde par un excédent global de 491 803,27 €

18 voix POUR

◆ **Approuve** le Compte Administratif du Budget Assainissement 2020 qui se solde par un excédent global de 275 017,33 €

18 voix POUR

Retour de Monsieur José CORRELA

Monsieur le Maire rappelle les taux de fiscalité locale de 2020

Taxe d'habitation : 12,14 %

Taxe foncière (bâti) : 13,67 %

Taxe foncière (non bâti) : 47,05 %

Il ajoute que la commune ne percevra plus de taxe d'habitation à partir de 2021 hormis celle des résidences secondaires sur la base de la taxe habitation de 2019.

Elle ne percevra plus que le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties du département qui est de 16,37 %, sera ajouté à celui de la commune.

◆ **Fixe** les taux des taxes fiscales pour l'année 2021, comme suit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 30,04 % (part commune 13,67 % + part département 16,37 %)

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,05 %

19 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à verser aux diverses associations les subventions suivantes :

- A.C.S.	16 000 €
- ADMR CORBEROSA	900 €
- AJSP DOURDAN	200 €
- Anciens Combattants	120 €
- APAEI	100 €
- Coopérative élémentaire	1 000 €
- Coopérative maternelle	850 €
- Association « Corbreuse en Fête »	300 €
- Croix Rouge	50 €
- Santé 2002 DREPOBA	150 €
- Mini-tennis école	800 €
- Tennis Club Corbreuse	1 000 €
- Jardin des racines	150 €
- Ainsi qu'au C.C.A.S.	20 000 €

19 voix POUR

Constatant que le Compte Administratif 2020 du Budget Général présente un excédent de fonctionnement de 260 644,89 €,

◆ **Décide** d'affecter une partie du résultat de fonctionnement comme suit :

INVESTISSEMENT – Compte 1068 – Réserves Excédent de fonctionnement pour 100 000 €

Le solde, soit 160 644,89 € reste en excédent de fonctionnement.

19 voix POUR

◆ **Approuve** chapitre par chapitre, le Budget Primitif 2021 de la Commune d'un montant total de 1 852 055,37 €, équilibré en recettes et en dépenses.

Section de fonctionnement : 1 324 917,99 €

Section d'investissement : 527 137,38 €

19 voix POUR

◆ **Approuve**, chapitre par chapitre, le Budget Primitif 2021 du Service Assainissement pour un montant total de 504 657,12 €.

Section d'exploitation : 138 999,69 €

Section d'investissement : 365 657,43 €

19 voix POUR

◆ **Approuve** le règlement intérieur du Conseil Municipal pour le mandat 2020/2026 et autorise Monsieur le Maire à signer ledit règlement.

19 voix POUR

◆ **Refuse** le transfert automatique de la compétence de la Commune de CORBREUSE en matière de Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix.

19 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention d'assistance retraite de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Territoriales (CNRACL) avec le Centre Interdépartemental de Gestion.

19 voix POUR

◆ **Demande** à l'Etat de prendre les mesures répondant aux évolutions périphériques aux métropoles en mettant fin au péage pour les populations locales et les trajets du quotidien,

De supprimer ainsi le péage sur les tronçons franciliens de l'A 10 et de l'A 11, corrigeant ainsi la rupture d'égalité les concernant.

15 voix POUR

4 ABSENTIONS

Vu le tableau des effectifs,

◆ **Décide** de créer les postes suivants :

1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} avril 2021,

1 poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1^{er} mai 2021.

Dit que le tableau des effectifs sera corrigé, soumis au Comité Technique du Centre de Gestion et ensuite délibéré en conseil municipal.

19 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière aux actions du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Essonne (CISDFF) et à l'Association Départementale de Médiation et d'Aide aux Victimes (MEDIIVIPP).

19 voix POUR

- ◆ **Autorise** Monsieur le Maire à acquérir la parcelle boisée cadastrée A 93 au prix de 1.500 €.
19 voix POUR

Vu le marché du Schéma Directeur d'Assainissement avec l'Entreprise BUFFET,
Vu les frais supplémentaires,

- ◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 Bis au marché du schéma Directeur d'Assainissement d'un montant de 3.760 € HT.

19 voix POUR

- ◆ **Sollicite** une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2021 pour les travaux de rénovation des menuiseries extérieures du foyer rural et des boutiques de la Place Garlande appartenant à la Commune et le remplacement des chaudières de la Mairie et du Café, local appartenant également à la Commune.

Montant des devis 139.017,44 € HT – Subvention sollicitée de 80 %

19 voix POUR

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, un nouveau correspondant défense doit être nommé :

- ◆ **Décide** de désigner Monsieur Christophe BARRAULT correspondant défense.

19 voix POUR

QUESTIONS DIVERSES :

► Le marché du 11 avril 2021 aura lieu mais juste avec denrées alimentaires et des vendeurs de semences.
Monsieur le Maire remercie tous les conseillers pour leur bénévolat et leur implication dans ce projet.

► La société BATIGERE informe la mairie qu'elle envisage de vendre 21 logements situés 1 et 3 impasse du parc et 1 et 3 rue de l'Antiquin (logements collectifs ILM).

La vente, comme étape finale du parcours résidentiel, permet à l'acquéreur de rester dans le quartier qu'il a longtemps occupé. Elle répond au souhait du législateur de faciliter une accession à la propriété à dimension sociale, offrant au locataire en place la possibilité d'acquérir le logement qu'il occupe dans des conditions de prix et de transparence satisfaisantes.

En tant qu'occupants, les locataires souhaitant acquérir leur logement pourront bénéficier de conditions financières préférentielles ainsi que des clauses de sécurisation prévues à l'acte de vente qui, sous certaines conditions, leur permettront notamment d'obtenir le rachat de leur logement par notre société et de redevenir locataire, notamment en cas d'accident de la vie.

S'ils ne choisissent pas d'accéder à la propriété, ils pourront rester locataires de leur logement aux conditions de leur bail actuel.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22H55

URBANISME



Déclarations préalables acceptées :

- Monsieur Frédéric PIERGA
DP 091 175 21 10001
Construction d'une véranda

- Mesdames Joëlle LEMAITRE et Sylvie FABRE
DP 091 175 21 10002
Extension d'une habitation existante

- Monsieur Jean GRAS
DP 091 175 21 10003
Remplacement d'un portail

- Monsieur Guillaume JIDOUARD
DP 091 175 21 10004
Ravalement

- Monsieur Loïc MAIN
DP 091 175 21 10005
Changement de baies et pose de volets roulants

- Monsieur Thierry PAYOT
DP 091 175 21 10006
Changement de porte de garage

- Monsieur Guy GENDRIN
DP 091 175 21 10007
Changement de porte de garage

- Monsieur Humberto GIL
DP 091 175 21 10008
Création de deux fenêtres de toit

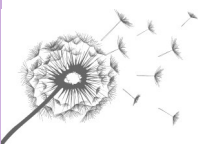
- Monsieur Jean GRAPPY
DP 091 175 21 10015
Ravalement

ÉTAT CIVIL



Naissances :

4 février : Louise LAGAISSE ; 10 février : Gabriel COILLET MARINHO PEREIRA ;
18 février : Izia LE GARREC ; 5 avril : Oscar DELANNOY.



Décès :

3 février : Marie LE NOUËN veuve DE MAESENEIRE ; 5 février : Yvon KLEINBAUER ;
14 février : Louis TURLAIS ; 14 février : André FARRE ; 16 février : Odile RUBY veuve
DE LAMBERTERIE ; 17 février : Jeannine RENAULT épouse REGNIER ; 5 mars :
Jeannine CARLIER ; 11 mars : Maurice COCHET ; 18 mars : Rémi HUET ; 9 avril : Rosa
DE SOUSA CARVALHIDO épouse ALVES DE SOUSA OLIVEIRA ; 16 avril : Denise
BEYHIER veuve MEUNIER ; 17 avril : Claude VASE

REMERCIEMENTS

Son épouse Marinette, ses enfants Karine et Ludovic, Gaëtan et Natalia, ses petits-enfants Marie, Mathieu, Quentin et Gabriel, et toute sa famille, très touchés par les marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès le 18 mars 2021 de

Rémi HUET

remercie très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

La famille prie toutes les personnes qui n'auraient pas été informées de bien vouloir l'excuser de cet oubli involontaire.

VIE DE LA PAROISSE

Date de la prochaine messe à Corbreuse : **Samedi 5 juin 2021 à 17h30.**





**PERMANENCE DE
Mr José CORREIA
Maire de Corbreuse**

Si vous souhaitez rencontrer votre Maire, celui-ci vous reçoit sur rendez-vous.



**Laëtitia ROMEIRO DIAS
Députée de la 3^{ème} circonscription
de l'Essonne**

Votre Députée vous reçoit sur rendez-vous :

Lundi et mercredi de 10h à 19h

Jeudi et vendredi de 10h à 15h

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 14h

Tél : 09 51 12 40 06

Tél : 07 86 61 13 19

Mail : laetitia.romeirodias@assemblee-nationale.fr

ou par écrit

11 avenue colonel Rozanoff
91220 Brétigny-sur-Orge

CAFÉ LE CLOS DE COIGNIÈRES

9 rue des Montceaux

Tél : 01 64 59 53 38

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi :

7h30 à 13h00 / 16h30 à 19h30

Samedi :

8h00 à 13h00 / 16h30 à 19h30

Dimanche :

9h00 à 13h00 / 16h30 à 19h30

FERME LE MARDI

Dépôt de pain

ÉPICERIE LE MARCHÉ DE GARLANDE

Place Etienne de Garlande

Tél : 09 53 73 91 58

Lundi : 8h0 à 13h00 et 15h30 à 20h00

Du mardi au dimanche : 8h00 à 21h30

Dépôt de pain



**PERMANENCE DE
Mr Dominique ECHAROUX
Conseiller Départemental
du canton de Dourdan**

Si vous souhaitez rencontrer votre Conseiller départemental, celui-ci reçoit sur rendez-vous

Tél : 06.09.75.19.19

Mail : decharoux@cd-essonne.fr



**Jocelyne GUIDEZ
Sénatrice de l'Essonne**

Si vous souhaitez rencontrer votre Sénatrice, celle-ci reçoit sur rendez-vous

Tél : 01 42 34 24 78

j.guidez@senat.fr

INSTITUT DE BEAUTE DOUCE PARENTHÈSE

8 place Etienne de Garlande

douceparenthese.fr

Tél : 01 78 83 76 75

Lundi : 9h00 à 17h30

Mardi : 9h45 à 18h30

Mercredi : fermé

Jeudi : 9h45 à 18h30

Vendredi : 9h45 à 19h30

Samedi : 9h00 à 18h30

SANDRA COIFFURE

5 place Etienne de Garlande

Tél : 01 64 59 52 36

Mardi : 9h00 à 19h00

Mercredi : 9h00 à 19h00

Jeudi : 9h00 à 20h00

Vendredi : 9h00 à 19h00

Samedi : 9h00 à 17h00



PHARMACIE DE GARDE

Pour les jours ouvrés, chaque pharmacie assure un service d'urgence nuit une fois par semaine selon la rotation suivante :

Lundi	Pharmacie Action Pharma
Mardi	Pharmacie de la Croix St Jacques
Mercredi	Pharmacie du Château
Jeudi	Pharmacie de Garlande
Vendredi	Pharmacie de la Gare

Le service de nuit est assuré sur place jusqu'à 22h30 (sauf la pharmacie Jouffroy jusqu'à 21h30) par le pharmacien de garde. En dehors de ces horaires, pour les ordonnances urgentes, le pharmacien n'ouvrira, pour des raisons de sécurité, que sur appel du médecin prescripteur ou de la gendarmerie.

Les week-end, le pharmacien commence sa garde le samedi soir à l'heure habituelle de fermeture jusqu'au lundi matin.

Pour connaître les pharmacies de garde la journée des dimanches et jours fériés :

Site : monpharmacien-idf.fr

Résogardes : audiotel 32 37 (payant)

Pharmacie de Garlande

Aymeric Jouffroy
6 place Garlande - 91410 CORBREUSE
Tél : 01 64 59 99 32
Lundi : 10h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30
Mardi au vendredi : 9h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30
Samedi : 9h00 à 13h00

Pharmacie du Château

Catherine Chakib
22 rue de Chartres - 91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 86 14

Pharmacie de la Croix Saint-Jacques

Chantal Coquand
C.C. Croix St-Jacques - 91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 86 77

Pharmacie Action Pharma

Bachelart & Dhennin
46 rue Raymond Laubier - 91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 71 71

Pharmacie de la Gare

Catherine Nuel & JP Frangeul
1 rue Amédée Guénée - 91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 55 40

MÉDECIN DE GARDE

Le week-end ou un jour férié, de 8h00 à 20h00, en l'absence de votre médecin traitant, composez le 01.64.46.91.91
En cas d'urgence vitale, composez le 15

JENNIFER IMPERATO
— OSTÉOPATHE D.O.F. —
Diplômée de l'École Supérieure d'Ostéopathie

Nourrisson, Enfant, Adulte, Femme enceinte, Sportif, Senior

Consultation sur rendez-vous : 07 82 92 90 55 et sur doctolib.fr
1 Rue de l'Antiquin
91410 Corbreuse
imperatoj.osteopathe@gmail.com

AU FIL DES 4 SAISONS

Entretien - Création des Espaces Verts
Elagage - (Devis Gratuit)

1 Rue Saint Périer - CORBREUSE

Stéphane BANCE
01 60 81 92 55
06 10 20 81 33
aufildes4saisons91@sfr.fr

LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE NOS CLIENTS

COLAS

ILE-DE-FRANCE
NORMANDIE

- Infrastructures routières
- Aménagements extérieurs pour les particuliers
- Production, recyclage

Agence d'Etampes
Route de Brières-les-Scellés - 91150 ETAMPES
01 69 92 15 20 - etampes@colas-idfn.com

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

Venancio et Valente

01 30 59 04 15

38 Res. St Marc
78660 Allainville aux Bois
SIRET : 503 652 299 00010

**CHAUFFAGE CENTRAL – COUVERTURE
PLOMBERIE – SANITAIRE**



ETS DON ERIC

1 Chemin des Ecrouelles
91410 CORBREUSE

Tel : 01 64 59 36 39

boisdam@aliceads1.fr

**Traitement des toitures
Pose d'adoucisseurs**



**Fabrication artisanale d'huile de lin et dérivés (savon noir, encaustique,
huiles alimentaires, farines, etc...)**

HORAIRES D'OUVERTURE BOUTIQUE A LA FERME

Mercredi de 16h à 18h - Vendredi de 17h à 19h - Samedi de 9h30 à 12h

Du lundi au vendredi sur RDV au 06 82 85 73 47 / 01 60 81 21 66

VENTE DES PRODUITS HUILERIE DE L'ORME CREUX ET DE PRODUCTEURS LOCAUX

(Pâtes, Miel, Bières, Lentilles, Quinoa, Chips, Confitures...)

24 rue de l'Orme Creux – 91410 CORBREUSE

www.h-o-c.fr



Cécile FERRENBACH

Conseiller en immobilier

📞 06 66 54 93 01

✉ cecile.ferrenbach@iadfrance.fr

📍 Corbreuse (91)

Mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de Evry sous le numéro 882041106 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS.

Suivez-moi [iadFrance](https://www.facebook.com/iadFrance)

iadfrance.fr

iad

ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

Nathalie Rondeau

Sophrologue

Certifiée RNCP

91410 Corbreuse

Tél. 07.70.14.09.16

nrsophro@orange.fr

www.nathalierondeausophrologue.fr

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE

Tél. : 01 60 81 01 28

www.securitest.fr

- ✓ Véhicules particuliers et 4 x 4 électrique - hybride - GPL
- ✓ Véhicules utilitaires et gros volume
- ✓ Véhicules de collection
- ✓ Camping-cars

CTA Dourdannais - 13 rue d'Orsonville
91410 Dourdan (à côté du McDonald's)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h
et le samedi de 8h à 12h.



Garage Aldo

Réparations et entretiens toutes marques

Recharge clim, diagnostic, reprogrammation calculateur ...

4 Chemins des ânes
91410 CORBREUSE

Aldo

Tél: 0643119618





Micro Brasserie de l'Orge
du grain au verre...

Bières Artisanales

Vente directe - Dégustation - Espace bar

11 rue Marie Poussepin - Z.A de la Gaudrée - 91410 DOURDAN
microbrasseriadelorge@gmail.com / Tél : 01.69.26.04.24




So'Luce Bien-Être

Neurofeedback dynamique
Des solutions pour se sentir mieux...

3 Chemin des Ecrouelles
91410 CORBREUSE
06-18-22-07-35 ou 01-75-28-10-34
www.soluce-bien-etre.fr

SASU n°820 024 859 RCS Evry



Dam Nature
5 Rue du Petit Four
91410 Corbreuse
01 64 95 58 64
www.dam-nature.com
damnature91@aol.fr

**Création Entretien
Jardins et piscines**





**Des Joyaux
PISCINES**

Dam Nature piscine
2, Allée Saint Fiacre
91620 La Ville du Bois
01 64 49 93 73
piscines.desjoyaux91@gmail.com




LES ENTREPRISES DU PAYSAGE


GARAGE LEROY

Toutes marques - Peinture - Mécanique - Carrosserie



- ♦ Pneus, vidange, freins, échappement, amortisseurs, train-avant, pare-brise : réparation ou remplacement.
- ♦ Paiement en quatre fois sans frais sous réserve d'acceptation du dossier
- ♦ Prêt de véhicule

Z.A. de Marly - CORBREUSE - 01.64.59.45.50
Lundi / Vendredi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h00
Mardi / Mercredi / Jeudi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h30



**PRECISAL
MENUISERIE**

**CLOTURE
FENÊTRE
MOTORISATION
PORTAILS
PORTE GARAGE
STORES
VOLETS**

06.14.61.23.09
general@precisal.fr
www.precisal.com

